

Faire dire, vouloir dire. Claudine Haroche, 1984, Lille, Presses de l'Université de Lille.

Solange Vouvé

Volume 16, numéro 1, 1986

Phonologie des langues sémitiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602589ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602589ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Vouvé, S. (1986). Compte rendu de [*Faire dire, vouloir dire.* Claudine Haroche, 1984, Lille, Presses de l'Université de Lille.] *Revue québécoise de linguistique*, 16(1), 325–330. <https://doi.org/10.7202/602589ar>

FAIRE DIRE, VOULOIR DIRE

Claudine Haroche, 1984,

Lille, Presses de l'Université de Lille

Solange Vouvé

L'ouvrage de Claudine Haroche porte en sous-titre «La détermination et la désambiguïsation dans la grammaire». C'est à partir de l'ellipse et de l'incise qu'elle va chercher à analyser ces deux points. Le livre est précédé d'une excellente préface de Jean-Claude Chevalier, qui présente bien le problème tel qu'il est perçu et traité par l'auteur: il s'agit d'étudier la naissance et le développement de la subjectivité dans le langage et d'une tentative d'épistémologie de la part de Haroche. Elle remonte en effet le cours des siècles pour montrer comment, à partir des années 1600 environ, L'ellipse évolue et comment, avec elle, *«apparaît véritablement la notion de sujets»*.

La pensée de Haroche est fortement politisée et elle fait une large part, dans son ouvrage, à des considérations d'ordre idéologique. Pour elle, la normalisation du langage est violence faite à l'imaginaire et n'est qu'une manifestation de la façon dont le pouvoir cherche à dominer le sujet. Dans son introduction, elle passe rapidement sur Spinoza et Kant, Hobbes et Hume et fait l'inventaire de ce qu'apporte le XIX^e siècle à la notion de sujet, avec le développement des sciences et la passion pour la taxonomie: c'est le siècle des philosophies de la subjectivité et elle mentionne déjà ce sur quoi elle reviendra à plusieurs reprises: c'est au XIX^e siècle que la notion d'individu devient *«le lieu où se noue un rapport étroit mais tacite entre le pouvoir (le politique) et la science (les sciences humaines en particulier) le lieu tant voulu de l'irréductibilité... entre philosophie et psychologie»* (p. 6).

Claudine Haroche cite Poulantzas et Legendre et montre bien, sans toujours le nommer, combien sa pensée a été influencée par Michel Foucault et, à un degré moindre, par la psychanalyse. Son propos est d'entreprendre une étude qui se situe entre les philosophies de la subjectivité et la psychanalyse, sans négliger les

influences de l'histoire, de la grammaire, du droit et du religieux. Pour ce faire, elle va donner une place importante à l'ellipse, qui serait, selon elle, une «*transgression du littéral*». Haroche montre d'abord que le problème de la signification déborde depuis toujours le cadre des études linguistiques et qu'il appartient aussi bien aux philosophes qu'aux grammairiens. Elle invoque tour à tour Aristote, le Cercle de Vienne, Ducrot, Todorov et Chomsky à propos de l'ambiguïté qui est du ressort à la fois du linguistique et du non-linguistique. Elle montre, exemples à l'appui, que l'ambiguïté peut parfois être d'ordre syntaxique, ou bien encore être référentielle et sémantique. Elle finit par mettre en lumière la probabilité d'une ambiguïté inhérente au langage, ce qui soulève à la fois le problème du formalisme et celui de la référence. L'auteur se réfère à Pêcheux et à Althusser, et insiste sur l'importance de l'ambiguïté «*par son contrôle, voire son refoulement constant dans l'ordre religieux, puis dans l'appareil juridique*» (p. 29). Avec Edelman, Haroche estime que le juridique perce sous certains procédés discursifs, ce qui, selon elle, contribue «*au caractère juridique du sujet de la grammaire*» (ibid.). Dans une perspective historique, elle voit l'appareil juridique se substituer au religieux. Elle conclut ce chapitre consacré plus à l'idéologie qu'à toute chose en disant:

«la mise en évidence d'un sujet juridique de la linguistique conduit ainsi à parler du caractère idéologique de la désambiguïtation linguistique... La détermination représente par conséquent dans la grammaire le lieu (fictif peut être) de la liberté et de la volonté du sujet: elle constitue sans doute l'intériorisation de la dépendance (nécessairement occultée) du sujet à l'idéologie et au pouvoir...» (p. 32)

L'auteur délaisse, dans son deuxième chapitre, l'idéologie au profit de l'histoire et part de la «double vérité» d'Averroès au XIII^e siècle pour passer à la crise du jansénisme au XVII^e, puis à la façon dont le juridique prend la place sur le religieux, tout en notant que la langue du droit comme celle de la religion doit rester hermétique et insaisissable à la masse des sujets. Haroche montre également comment l'économie politique et les modifications qu'elle connaît du X^e au XIII^e siècles ont eu des incidences sur le Droit et comment, finalement, le sujet, devenu homme libre, se retrouve «sujet à exaction». Elle fait ensuite intervenir les procédés pédagogiques de l'époque, de la *lectio* à la *disputatio* en passant par la *quaestio*. Ce n'est qu'avec la *disputatio* que l'on glisse vers l'herméneutique et une

possible remise en question du texte. Cependant, c'est toujours l'autorité qui doit donner la réponse et il est bien entendu que la *quaestio* n'est que la marque de l'incompréhension du sujet et ne provient pas des problèmes posés par le texte.

À partir du XII^e siècle, on peut noter l'apparition des pratiques et du formalisme juridique dans la pédagogie. La relation du sujet au texte change tout doucement. On va passer, en quelques siècles, de la «détermination religieuse» à la «détermination institutionnelle» puis, à l'approche de la Révolution, à la «détermination individuelle». Il y aura intériorisation graduelle de l'ambiguïté et c'est l'hermétisme qui devient la marque de la subjectivité. L'histoire de la langue française et celle de la grammaire sont, pour Haroche, intimement liées à la Réforme qui va influencer l'apparition de la notion moderne de sujet en faisant progresser l'idée de liberté.

L'auteur fait de l'importance grandissante du juridique par rapport à l'appareil religieux un problème de langue, et cela à partir de l'édit de Villers-Cotteret en 1539. Et à son tour le langage juridique adopte un hermétisme quasi semblable à celui de la religion.

À partir des querelles entre jésuites et jansénistes, on en arrive à deux conceptions fondamentales du langage: d'abord celle des jésuites, avec Bouhours, pose que le discours est un juste reflet de la pensée, donc que le référent est stable, et la forme plus ou moins autonome. Ensuite, celle des jansénistes, qui tient que le discours dépend d'autres facteurs que la pensée: contexte, sujet, etc... et les formes ne sont pas autonomes.

Il faut bien noter que les jésuites ne se livrent pas qu'à un travail de linguistique et qu'il s'agit, là encore, de politique et d'idéologie. Le rôle des grammairiens est alors de déterminer le plus possible le discours, que ce soit à propos du lexique ou des constructions. Tout devient plus rigoureux, y compris l'agencement des mots et la place des compléments. L'ellipse et l'incise seront condamnées. Il faut à tout prix bannir les parenthèses et faire correspondre l'unité de la phrase à l'unité du sujet. Il convient aussi de veiller à ce que la détermination évite de conduire à l'indétermination avec de trop nombreux compléments: le législateur transparaît sous le grammairien.

C'est le XVIII^e siècle qui marque l'avènement de la phrase construite et logique; c'est le triomphe de la détermination, avec pourtant, vers la fin du siècle

un retour à l'indétermination. Citant abondamment Pêcheux, Haroche note qu'avec le développement des sciences, qui suscite les néologismes, «*le sujet devient le détenteur du principe de détermination*» (p. 78).

C'est dans le troisième chapitre de l'ouvrage que Claudine Haroche se livre à une étude un peu plus linguistique de l'ellipse et de l'incise, mais elle cherche toujours à montrer comment ce «manque nécessaire» et cet «ajout contingent» contribuent à renforcer le principe de détermination. Elle y consacra une cinquantaine de pages en s'attachant avant tout à la linguistique structurale et à la linguistique transformationnelle. Elle va se pencher d'abord sur l'ellipse à travers Ziff, Godel, Saussure entre autres, puis sur l'incise avec Jespersen, Dauzat, Dessaintes, Bally et conclut que:

«la grammaire oscille entre une problématique du manque "nécessaire" dans l'ellipse et de l'ajout "contingent" dans l'incise: c'est à ce prix que peut être assuré (sic) la linéarité, l'homogénéité et la cohérence du système formel vers lequel ne cesserait de tendre la grammaire.» (p. 98)

L'auteur étudie soigneusement la fonction de détermination du triple point de vue historique, idéologique et linguistique pour passer ensuite à l'indétermination vue sous la forme d'une «hétérogénéité systématique».

Dans son dernier chapitre, Haroche s'éloigne de la linguistique pour revenir à l'idéologie et à la philosophie, avec une analyse de la forme sujet (de droit) et de ses fondements. Qu'est-ce qu'on entend par là, de quel sujet s'agit-il? Qu'en est-il de l'autorité, de la liberté, de la conscience?

Elle aimerait bien reprendre la jonction «parfois timide» que certains ont fait entre linguistique et psychanalyse, et faire de la question de sujet un problème vraiment interdisciplinaire. Passant par Benveniste et Althusser, elle s'appuie aussi sur P. Legendre et passe ensuite à Freud, auquel elle consacre une section du chapitre IV sous le titre de «la reformulation du problème de la subjectivité avec la question du manque», avec tous les problèmes que peut susciter la fameuse notion de dénégation, avec la prépondérance du symbolique sur le réel. Elle terminera cette partie de l'ouvrage avec une étude du sujet de discours, dont les sources sont surtout Althusser et Pêcheux, mais aussi Frege et Skinner.

Dans une conclusion d'une dizaine de pages, Haroche reprend les étapes de la création de la notion de sujet et montre comment c'est le XIX^e siècle qui va montrer à quel point il y a incompatibilité entre la philosophie et une psychologie qui rejette l'introspection. Elle conclut en décrivant deux voies possibles qui s'ouvrent aux recherches: l'une qui tient compte à la fois de l'histoire, de l'idéologie et de la psychologie, et qui consisterait, au lieu de partir de la notion du sujet, à partir de l'individu et de l'indéfini; l'autre qui consisterait «à tenter de comprendre la différence entre "identité" et "identification", ce qui est indispensable pour bien comprendre la subjectivité». Retrouver ce qu'occulte l'indéfini et l'individualisation, les rapports entre subjectivité et langue, permettrait d'aborder la question de la croyance dans la religion et la psychologie.

On voit que **Faire dire, vouloir dire** est loin d'être un ouvrage de linguistique, bien que l'auteur connaisse manifestement le domaine. C'est avant tout d'idéologie, de pouvoir et de subversion du pouvoir qu'il est question ici. Haroche s'inspire d'Althusser et de Pêcheux surtout pour montrer à quel point le pouvoir veut s'exercer et comment il manifeste son autorité dans tous les domaines. Elle se sert de la grammaire - soit l'ellipse et l'incise - comme moyen de démonstration et on aurait tort de chercher dans ce livre une analyse linguistique et syntaxique approfondie de ces deux notions. L'originalité de l'ouvrage est de prendre ces deux «points de grammaire» comme outils de démonstration. On a en effet souvent montré que le discours n'était jamais innocent, mais en général en se servant des choix sémantiques, des connotations et des niveaux de langue. Haroche fait intervenir la grammaire et peut susciter des réflexions intéressantes.

Il est regrettable que l'introduction et la conclusion ne soient pas à la mesure des quatre chapitres - idéologie, histoire, linguistique, idéologie et philosophie - qui, en dépit d'un certain nombre de redites, sont intéressants et sérieusement travaillés. L'avant-propos et l'introduction sont écrits en une langue souvent peu accessible, imprégnée des tics modernes du jargon analytico-littéraire et malheureusement il s'y trouve un nombre de coquilles inadmissible: pluriel accompagnant un singulier, majuscules intempestives aux adjectifs, *quelque* au lieu de *quelle que*, des chiffres arabes pour les siècles alors que dans le reste de l'ouvrage on se sert de chiffres romains, tout cela, hélas, sent le bâclé et la dernière minute. Quant à la conclusion elle est peu systématique et peu claire.

Signalons enfin une lacune sérieuse, l'absence de bibliographie - les notes n'y suppléent pas vraiment. Il faut toutefois remercier Claudine Haroche de nous avoir donné un aperçu historique fort intéressant sur la notion de sujet, accompagnée de commentaires pertinents, ainsi qu'une mise en relief de ce passage du religieux au juridique. C'est en fin de compte le meilleur de l'ouvrage.

Solange Vouvé

Université Laval